

# DEUX DOLMENS ET UN MENHIR... OU L'ESPACE FUNÉRAIRE POST-SÉPULCRALE DE CHANGÉ A SAINT-PIAT (EURE-ET-LOIR)

Dominique JAGU

## RÉSUMÉ

Le processus de condamnation qui s'est déroulé sur le site mégalithique de Changé à Saint-Piat en Eure-et-Loir est complexe et bien organisé. Deux dolmens, le Berceau et le Petit, ont été érigés côte à côte, mais différents fondamentalement dans leur construction, leur utilisation et dans leur devenir funéraire. Il apparaît qu'une période post-sépulcrale s'interpose entre la fermeture définitive du dolmen Petit, sépulture collective bien attestée, et la condamnation définitive de l'ensemble des deux dolmens sous un vaste tumulus de silex concassés. Cette occupation est caractérisée par un espace limité par une large couronne de pierres entourant ces monuments, à l'intérieur de laquelle des traces de construction en élévation sont visibles. Le dolmen Petit est alors masqué sous un tumulus de sable, sa dalle de couverture transformée en menhir, et le dolmen du Berceau reste intact. Cette association de plusieurs monuments aux devenirs si différents, dans un complexe funéraire aussi restreint, nous incite à en faire une nouvelle lecture : certains seraient destinés aux morts, d'autres aux vivants.

## ABSTRACT

The process used to close the megalithic site of Changé in St Piat, Eure-et-Loire, was complex and well-organised. Two dolmens, the Berceau and the Petit, were built side by side, but the way they were built and used, and their burial functions, show basic differences. It appears that there was a post-sepulchral period between the final closure of the Petit dolmen, uncontestedly a collective burial place, and the permanent closure of the both dolmens under a huge burial mound of crushed flints. The main characteristic of this period is a space encircled by a wide ring of stones which surrounds these monuments. The Petit dolmen was then covered by a sand still well-preserved. The association of several mo-

numents with such different roles within such a small burial site leads us to believe that a new interpretation of these dolmens is not out of the question : some of them would have been reserved for the living, others for the dead.

## ■ INTRODUCTION

Le site de Changé est caractérisé par la présence de plusieurs monuments mégalithiques (Jagu et Renaud, 1991). L'ensemble que nous fouillons depuis 1983 comprend les deux dolmens du Berceau et Petit et un menhir, installés jadis sur une île ou une presqu'île de confluence de l'Eure et d'un petit ruisseau, à moins de six mètres les uns des autres (Jagu et al., 1993). Nous avons mis en évidence et publié la stratigraphie qui existait à leur périphérie. Nous avons également démontré que cette succession de niveaux archéologiques avait été mise en place après l'utilisation sépulcrale du Petit. Cette stratigraphie est complexe et s'articule avec l'histoire des deux dolmens. Schématiquement une phase sépulcrale laisse la place à une phase non sépulcrale avant une fermeture définitive par la dissimulation de cet ensemble funéraire.

## ■ UNE HISTOIRE EN DEUX PHASES FUNÉRAIRES, SÉPULCRALE ET POST-SÉPULCRALE

S'ils sont de mêmes dimensions et espacés de moins de deux mètres, les dolmens du Berceau et Petit présentent des différences notables : superbes gravures de style armoricain dans le Berceau (Allain et Pichard, 1974), dont la dalle de couverture est fracturée, squelettes attestés uniquement dans le Petit, dépourvu aujourd'hui de couverture mégalithique. Leur histoire n'est donc pas la même, ce qui nous incite à penser qu'une nouvelle lecture de

ce type de monument n'est pas à exclure (Jagu et Longuépée, 1995) : ils font partie d'un ensemble funéraire dont certains éléments mégalithiques sont sépulcraux et d'autres pas. Les traces et vestiges que nous avons fouillés aux alentours attestent en effet une occupation funéraire mais post-sépulcrale, plutôt dirigée vers les vivants (Jagu, 1994).

## ● Lecture des vestiges archéologiques

La mise en évidence de structures archéologiques lisibles permet de retracer l'histoire du site (fig. 1). A l'origine, le dolmen Petit a banalement servi de sépulture collective à une douzaine d'individus découverts en 1924. Deux datations calibrées la situent entre 3770 (1) et 4498 (2) ans avant J.-C. (Renaud et Jagu, 1994). Un processus de condamnation complexe et bien organisé a ensuite mis définitivement fin au dépôt des corps (Jagu, 1993). L'enveloppe de blocs calcaire, révélée par la présence de calcite sur les faces interne et externe des orthostates du dolmen, a été démontée et réutilisée comme parement ou muret circulaire (Jagu et Van Vliet-Lanoé, 1991). La dalle de couverture a été enlevée, déplacée et érigée en menhir à six mètres de distance. Elle reposait alors sur le bord extérieur d'un fossé comblé par de l'argile contenant du charbon de bois, daté entre 4350 et 2600 (3) ans avant J.-C. (couche V). Le sommet de certains orthostates a été débité, d'autres ont été couchés ou déplacés. La chambre funéraire ainsi découverte, et son pourtour immédiat jusqu'au muret, ont été colmatés avec une grave sableuse locale (couche IV), peut-être extraite du fossé. Un "couloir" formé par des blocs de calcaire enfouis dans ce ballast qui les maintenait en place traversait ce tumulus jusqu'à un orthostate déplacé de la chambre, reliant ainsi virtuellement le monde des morts à celui des vivants. Au terme

(1) TAN-GIF 91091 (4336-3770 ans avant J.-C.).  
(2) TAN-GIF 92352 (4498-4066 ans avant J.-C.).  
(3) C14-GIF 7864 (4350-2600 ans avant J.-C.).

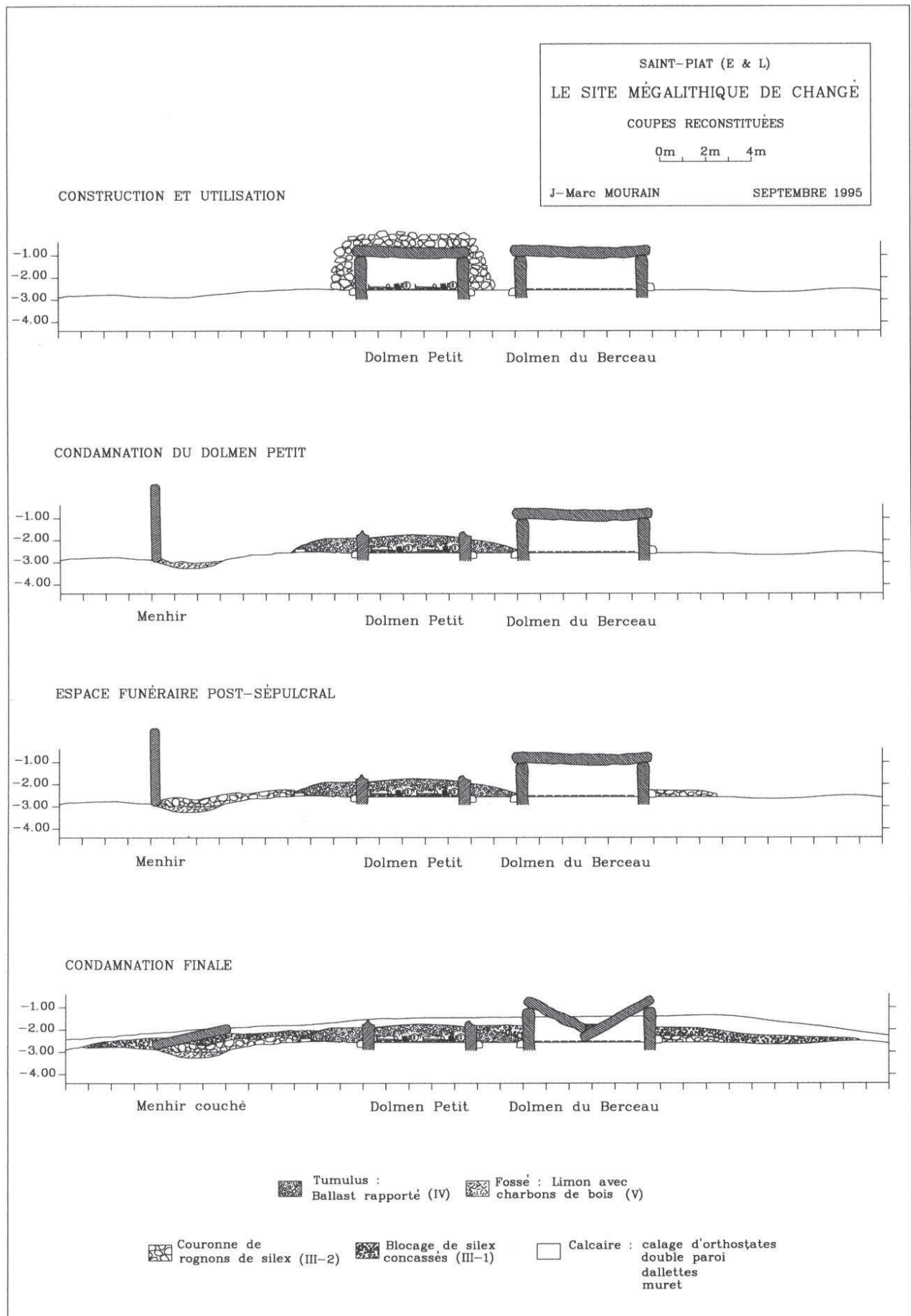


Fig. 1 - Évolution des mégalithes de Changé à Saint-Piat (dessin J.-M. Mourain). 1 : Construction et utilisation des dolmens. 2 : Condamnation du dolmen Petit. 3 : Espace funéraire post-sépulcral. 4 : Condamnation finale.

de ce processus, la sépulture collective fut définitivement condamnée (Jagu, sous presse).

A ce stade, le dolmen du Berceau était encore intact, mais son architecture était vraisemblablement moins élaborée que celle du Petit : pas de blocs de calcaire autour et sur le dessus, parois latérales peu mégalithiques. Une couronne de gros rognons de silex (couche III-2) soigneusement agencés sur le sol et sur le fossé comblé, créant des lignes circulaires, est alors venue entourer l'espace comprenant le tumulus du Petit, le menhir et le dolmen du Berceau. Dans une troisième phase, cet ensemble monumental a

été enfoui sous la masse considérable d'un blocage de silex concassés (couche III-1). La dalle de couverture du dolmen du Berceau a été brisée en deux morceaux qui reposaient directement sur le sol dallé, et le menhir abattu. Tout a disparu, y compris et surtout l'espace périphérique intermédiaire, dissimulé sous un vaste tumulus de silex de 25 mètres de diamètre centré sur cette couronne de pierres (fig. 1).

● L'occupation funéraire

Il apparaît donc qu'il y a eu une importante occupation funéraire des lieux entre la fermeture du dolmen

Petit et la condamnation générale du site. Cette occupation a entraîné une modification architecturale des lieux. En plus de la transformation du Petit et de la "création" d'un menhir, la couronne de pierres qui entoure les trois monuments se signale par de nombreux aménagements (fig. 2) : effets de paroi, calage de poteaux, accumulations de gros rognons de silex, vastes témoins négatifs, etc. Une élévation en matériaux périssables est probable. Plusieurs tessons de poteries de facture chasséenne ont été retrouvés sur cette couronne dont la fouille se poursuit au sud-est, devant le Berceau ; son articulation avec ce monument sera des plus intéressantes à observer.

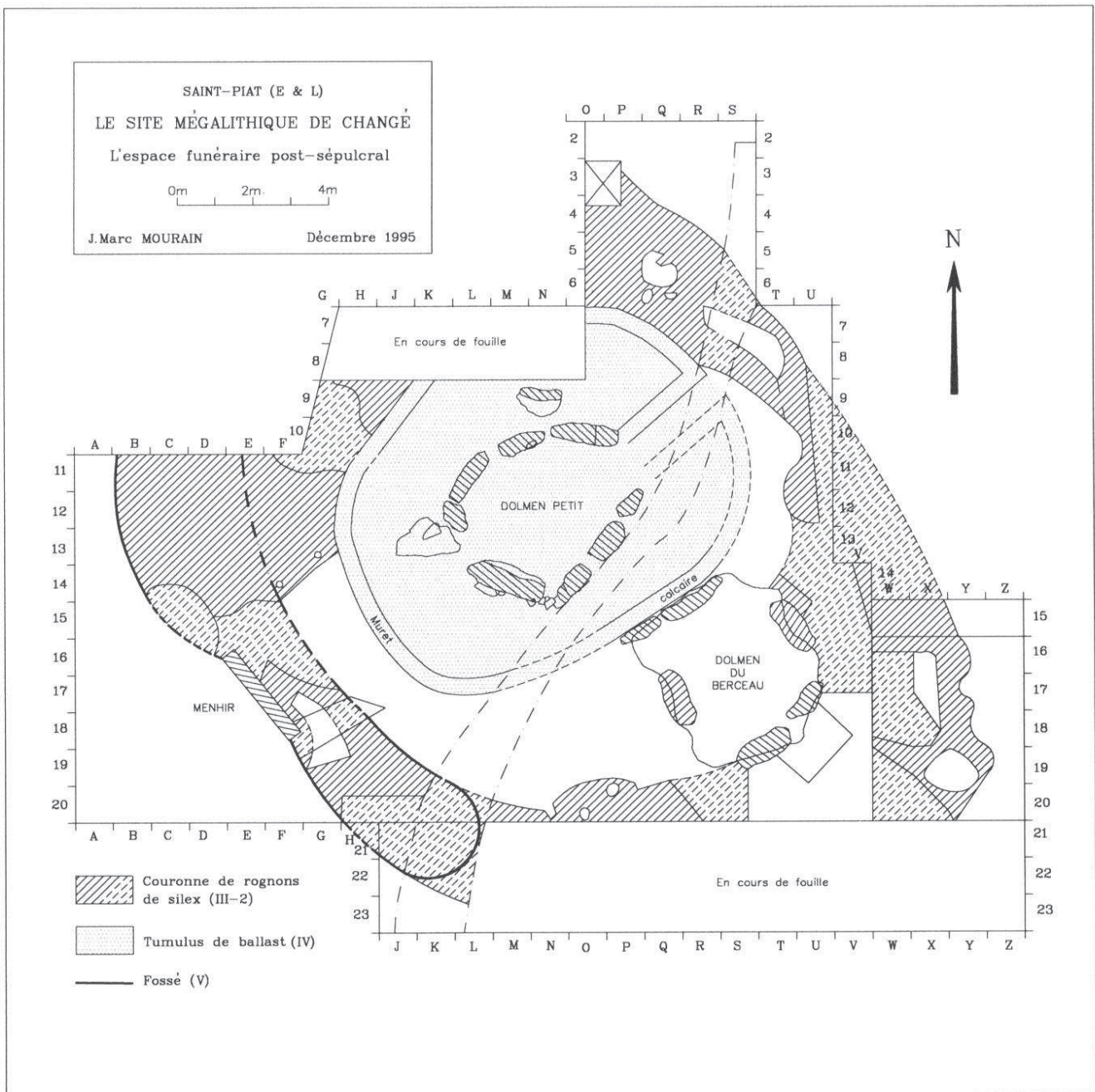


Fig. 2 - Espace funéraire post-sépulcral de Changé à Saint-Piat (dessin J.-M. Mourain).

Tout ceci montre une vocation nouvelle des lieux associant anciens et nouveaux monuments : les deux dolmens d'une part, le menhir et la couronne de pierres d'autre part, qui les englobe et circonscrit un espace fermé sans doute doté d'une nouvelle signification.

## ■ CONCLUSION

Si le rôle sépulcral du dolmen Petit est incontestable, celui du Berceau est plus aléatoire. Ces destins différents tiennent peut-être à des vocations initiales différentes : certains dolmens étaient peut-être destinés aux vivants. Notons que cette association proche paraît peu fréquente. En tout cas, la fin de l'utilisation du Petit — et du Berceau ? —, ne se traduit pas par un abandon des lieux. La quantité de travail nécessaire à la réalisation ordonnée de l'ensemble funéraire post-sépulcral est considérable. L'érection du menhir, vestige passé de la sépulture collective, en est la preuve. Cette période, volontairement limitée dans le temps, s'est achevée par un soigneux camouflage, ou protection, du nouveau complexe.

Cette occupation funéraire post-sépulcrale bien attestée est une phase intermédiaire avant la condamnation définitive. Elle est le reflet d'une pratique associant des monuments mégalithiques et un espace bien délimité. Vraisemblablement, il y a eu un changement de fonction des lieux : une sépulture collective et un autre dolmen ont été remplacés par une sorte de "monument aux morts" ou "mémorial" de type culturel ou cérémoniel (Leclerc, 1986). Les dolmens ne seraient donc que l'aspect le plus monumental des rites et pratiques funéraires des Néolithiques (Masset, 1993).

## Discussion

*Pierre JUBLAIN :*

Peut-on savoir d'où viennent les individus inhumés ? Y avait-il un habitat à proximité ?

*Dominique JAGU :*

Nous n'en savons rien.

*Philippe SOULIER :*

Dans l'histoire de l'itinéraire du bloc de couverture qui s'est retrouvé en définitive couché dans le tumulus final de condamnation, comment

peut-on être sûr qu'il a été, à un moment intermédiaire, dressé sur le fossé, dans la couronne de silex ? Le couloir, délimité par les blocs appareillés en mur de terrasse, a-t-il été à un moment, même court, vide de remplissage ?

*Dominique JAGU :*

A l'emplacement du "menhir", des lambeaux de couche et des témoins négatifs du type effet de paroi ont été repérés : ils attestent bien que ce bloc a été dressé à un moment de son histoire.

Pour ce qui est du couloir, outre le fait qu'il est stratigraphiquement postérieur à la phase sépulcrale (ce qui permet de le qualifier de "couloir post-funéraire"), il ne semble pas avoir été jamais vide de remplissage ; en effet, la paroi ne peut tenir seule et, de plus, c'est exactement le même remplissage de part et d'autre de cet agencement linéaire de blocs superposés. C'est une véritable paroi interne au remplissage constitutif du tumulus post-funéraire.

*Guy RICHARD :*

Le couloir ne serait-il pas orienté vers le nord-est ?

*Dominique JAGU :*

Celui de Changé, oui.

*Jean L'HELGOUAC'H :*

Les couloirs peuvent avoir des orientations très différentes ; on ne peut en tirer des conclusions d'ordre général.

*Bertrand POISSONNIER :*

D'un point de vue technique, il faut souligner la difficulté à installer une dalle de couverture sur des piliers non confortés par un tumulus ; il faut alors imaginer des structures de maintien provisoires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la chambre.

*Dominique JAGU :*

Les orthostates tiennent bien et tiennent seuls car ils sont plantés dans le sol. Le tumulus de ballast n'est réellement qu'une enveloppe. Il est trop fragile.

*Jean L'HELGOUAC'H :*

Il est techniquement possible de mettre en place la dalle si, par exemple, la chambre est consolidée par des boisements. Par contre, je suis perplexe sur la présence secondaire d'un couloir de ce type. Il doit s'agir d'un cas très particulier.

*Jacques ÉVIN :*

Quelle est la nature de la calcite repérée sur les blocs ?

*Dominique JAGU :*

Pour ce qui est de la calcite repérée sur les parois du dolmen Petit à Changé, les analyses biochimiques ont montré qu'il s'agit d'un phénomène dû à l'action d'algues microscopiques. Celles-ci produisent la calcite observée lorsque plusieurs conditions sont réunies : obscurité, température et humidité constantes, espace clos. Cette calcite peut se développer selon deux modalités différentes : sur les parois et sur le plafond. Cette dernière est alors de type "stalactique". Le détail des analyses a été publié avec Brigitte Van Vliet-Lanoé dans le compte-rendu du colloque organisé en 1991 à Saintes par le G.D.R. 742. L'identification de ces deux types de calcite a permis une reconstitution de la chronologie du site par celle des déplacements des blocs.

*F. BOUIN :*

Y avait-il un premier couloir et, dans ce cas, où se trouvait-il ?

*Dominique JAGU :*

Non, seulement un bouchon en grès, situé entre deux orthostates volontairement échancrés, au sud-ouest du dolmen.

## Bibliographie

ALLAIN J. et PICHARD B. (1974) — Le dolmen du Berceau : étude complémentaire, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 71, 3, p. 77-84.

JAGU D. (1993) — *Observations récentes sur la condamnation des sépultures préhistoriques : les dolmens de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir)*. Paris, Université de Paris I, 81 p. (Diplôme d'études approfondies).

JAGU D. (1994) — Les Mégalithes de Changé à Saint-Piat : des dolmens pour les morts mais aussi pour les vivants... *Dolmens, sarcophages et pierres tombales. Les pratiques funéraires en Eure-et-Loir de la préhistoire à nos jours*, publication collective réalisée pour l'exposition "Dolmens, sarcophages et pierres tombales". Maintenance, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, Maison de l'archéologie, p. 25-32, 14 photos, 10 plans et fig.

JAGU D. (sous presse) — Construction et destruction d'un dolmen à Changé, Saint-Piat (Eure-et-Loir). *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? XVIII<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Dijon, 25-27 octobre 1991, *Revue archéologique de l'Est* (sous presse).

- JAGU D., HOLLIER-LAROUSSE A., KERMOVANT A., MOURAIN J.-M. et RENAUD J.-L. (1993). — Méthodes de prospections appliquées sur le site mégalithique de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir), *Revue archéologique du Centre*, 32, p. 7-23, 7 photos, 12 fig. et plans.
- JAGU D. et LONGUÉPÉE R. (1995) - Vers une nouvelle lecture du site mégalithique de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir). Actes du XX<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Évreux, 29-31 octobre 1993, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 7, p. 99-101.
- JAGU D. et RENAUD J.-L. (1991) — Le Site mégalithique de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir). *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*. Maintenon, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, p. 77-85.
- JAGU D. et MOURAIN J.-M. (1995) — Saint-Piat, Changé (Eure-et-Loir). *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest*. Exposition "allées sans retour", Guiry-en-Vexin, Nemours, 1995-1996. Paris, Errance ; Musée archéologique départemental du Val-d'Oise ; Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise ; Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1995, p. 210-212.
- JAGU D. et VAN VLIET-LANOÉ B. (1991) — Intérêts des dépôts calcifiés : l'exemple des dolmens de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir). *Méthodes d'étude des sépultures*. Compte-rendu de la table ronde de Saintes, mai 1991. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1991, p. 57-62.
- LECLERC J. (1986) — Procédure de condamnation dans les sépultures collectives Seine-Oise-Marne. *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse, 4-5 novembre 1982. Paris, Centre national de la recherche scientifique, p. 73-88.
- MASSET C. (1993) — *Les dolmens : sociétés néolithiques, pratiques funéraires*. Paris, Errance, 179 p.
- RENAUD J.-L. et JAGU D. (1994) — Une datation concernant le site mégalithique de Changé obtenue grâce aux collections du Muséum de Chartres, *Bulletin de la Société des amis du Muséum de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-Loir*, 14, décembre 1994, p. 2-4.

Dominique JAGU  
G.D.R. 742 du C.N.R.S.  
15, rue Saint-Pierre  
28130 Maintenon